|  |
| --- |
| Nice le 24 août 2020 06_2014_alpesmaritimes |
| ***L’Inspecteur de l’Éducation nationale***aux***Directrices et Directeurs******Enseignantes et Enseignants******des écoles de la Circonscription de Nice 6*** |

Réf  : NS1/IENN6/20-21 *(les directeurs mettront à disposition des nouveaux arrivants les notes de service des années précédentes qui restent d’actualité).*

Objet : ***Note de rentrée***

C’est **une rentrée en demi-teinte** qui s’annonce après une crise sanitaire sans précédent qui aura laissé des séquelles tout en engageant les équipes à travailler autrement, en ayant largement accès au numérique pour communiquer et pour apprendre. Si l’école reprend in situ, après une phase de suspension et une autre de vacance, il conviendra, tout en rassurant petits et grands, d’engager l’énergie nécessaire à la reprise dans les meilleures conditions. D’autres hypothèses peuvent néanmoins voir le jour puisque le virus circule encore : un accueil en alternance ou la fermeture de classes ou d’écoles en situation de « cluster ». Des masques pédiatriques sont distribués par anticipation en ce sens.

**DSDEN Alpes-Maritimes**

**Circonscription de Nice 6**266 av, de la Californie

06200 Nice

**Marc VERLAY**

**Inspecteur**

Mèl personnel (en cas d’urgence)

marc.verlay@ac-nice.fr

**Valérie VADO**

Secrétaire de l’IEN

**04 92 07 54 07**

Mèl professionnel

**ien-06.nice6@ac-nice.fr**

**Viviane FARRUGIA,**

Conseillère Pédagogique *Déploiement Plan Français*

**Alain THIBAUT**

Conseiller Pédagogique *Déploiement Plan Maths*

**Bruno BARRAL**

Enseignant Référent Usages Numérique

Webmaster Site Nice6 et ENT oZe Nice6

**Le respect des règles sanitaires** reste de mise : gestes barrières, hygiène des mains, port du masque pour les adultes dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage quotidien et aération régulière des locaux. Le déplacement des professeurs doit être privilégié par rapport à celui des élèves qui restent dans un local identifié pour engager une immunité de groupe. Les personnels de santé sont pleinement mobilisés à l'appui de cette politique sanitaire.

**Un** **plan de continuité pédagogique** prévoit le cas échéant la mise en œuvre de dispositifs d’enseignement à distance (plateforme numérique utilisée par l’école et plateformes oZe Nice6 et CNED) et l’accès à des ressources pédagogiques en ligne (site de Nice6 régulièrement enrichi).

[https://eduscol.education.fr/Rentrée-2020-plan-de-continuité/](https://eduscol.education.fr/Rentr%C3%A9e-2020-plan-de-continuit%C3%A9/)

Des relations sont d’ores et déjà liées avec les collectivités pour consolider et étendre l’environnement numérique de travail oZe avec différents accès (écoles, IEN, mairie, familles…).

Face à la crise sanitaire, **la mobilisation de la plupart a permis de réagir collectivement avec créativité et inventivité**. Certes il y a eu des difficultés, mais l’enseignement à distance et la prise en charge des enfants de personnels nécessaires à la gestion de la crise ont révélé une réactivité souvent inattendue et ont permis de maintenir le lien. La phase de reprise du mois de juin a engagé *in fine* un retour global supérieur à 80%, ce qui a permis de renouer avec la grande majorité des élèves et des familles. Cette réussite est directement liée à **un engagement collectif, coopératif et partagé,** salué par les autorités. Les profils des élèves apparaissent variables avec des niveaux de compétences supérieurs (autonomie et communication) ou inférieurs à l’avant crise pour les décrocheurs. L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'**établir un cadre serein propice aux apprentissages,** mais aussi de **réactiver et de réinvestir pour résorber les écarts et les carences persistantes** qui ont pu naître de cette crise sanitaire.

**L'année scolaire 2020-2021 vise quatre priorités** : **la santé et le bien-être** des élèves et des personnels (wellbeing), **le développement de l'esprit d'équipe** tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs, **l’inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers**, et **l’assimilation des valeurs civiques**.

**La feuille de route de la période 1 (sept-oct) est la suivante :**

-s’adapter aux besoins et **raviver les fondamentaux** dès la reprise,

-**évaluer** dans un second temps pour considérer plus finement les situations,

-**reprendre, renforcer et fixer des apprentissages** qui auraient dû être acquis et ne le seraient pas encore. L’acquisition des fondamentaux se fera d’autant mieux que seront aménagées quelques pauses, en lien avec le sport santé, la culture et la citoyenneté, si possible dans le cadre des 2S2C, favorisant la liaison des temps scolaire et périscolaire.

Dès le début d'année scolaire, les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite des parcours seront réactivées, de préférence avec **le concours des familles**. Pour chacun des niveaux d'enseignement, des objectifs pédagogiques prioritaires sont identifiés et mis à disposition des équipes pédagogiques.

 <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

La mallette des parents <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/> peut utilement donner lieu à des rencontres spécifiques.

**Les évaluations nationales repères** **de début CP et début CE1** auront lieu pour tous les élèves (le cas échant de manière adaptée) du 14 septembre au 2 octobre, celle de mi-CP aura lieu du 18 au 29 janvier 2021. Constamment enrichies grâce aux remontées des professeurs depuis trois **ans, elles connaissent peu de changements cette année.**

**Les évaluations nationales de 6ème** s'étoffent pour mieux identifier les besoins des élèves et offrir des résultats plus précis pour faciliter l'action des équipes éducatives en amont (CM1 et CM2) et le dialogue avec les familles. Pour apporter des réponses rapides et ne pas laisser s'installer les difficultés scolaires, elles auront lieu à partir du 14 septembre.

**En mathématiques**, l'accent sera mis sur les procédures de calcul et la résolution de problèmes selon leur typologie et,

**En français**, sur l’expression écrite et la compréhension de textes longs. En outre, **un test de fluence en lecture**, permettant une appréciation immédiate, est désormais ajouté. Ce test est réalisé dans les premiers jours de l'année de 6ème. Il peut être pris en charge par tout membre de l'équipe éducative et notamment avec l’appui des professeurs d’école plus habitués à ces pratiques. L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel, la compréhension de ce qu'il lit.

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html>

Pour les autres niveaux, des **outils de positionnement** sont mis à disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, permettent de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève.

<https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html>

**Les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté** (Rased) contribuent de manière essentielle aux apprentissages des élèves les plus en difficulté par des prises en charge directe en classe dans le cadre des apprentissages fondamentaux.

L'ensemble des moyens de remplacement non utilisés ainsi que les AED en préprofessionnalisation seront mobilisés et concentrés entre septembre et décembre sur cet accompagnement. Les équipes éducatives sont encouragées à mobiliser les outils numériques, notamment dans le cadre des APC (lire, écrire, manipuler la langue, compter et calculer).

Des groupes de besoins multiniveaux seront utilement mis en place pour répondre à l'hétérogénéité dans la maîtrise de certaines compétences. Il s'agit bien de reprendre les bases des savoirs fondamentaux et, en premier lieu, la fluence et la compréhension en lecture, le calcul et la résolution de problèmes.

Dans toutes les communes, suite à la crise, **le taux d'encadrement des élèves sera supérieur à celui qui était prévu**. Partout où cela sera possible, la taille des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 sera limitée à 24 élèves dès la rentrée scolaire 2020 et l’ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont désormais dédoublées.

Le dédoublement des classes de grande section pourrait s’installer progressivement en REP.

**En maternelle**, un nouveau parcours M@gistère (inscrit au PAF N6) réalisé en partenariat avec l'Institut petite enfance « Enseigner à l'école maternelle : développer un cadre sécurisant pour mieux apprendre » répond aux objectifs fixés par la loi *Pour une École de la confiance* qui institue l'obligation d'instruction à 3 ans et qui fait de l'école maternelle une école de l'épanouissement, du bien-être et du langage. Cette dimension est portée par des formations autour des deux guides récemment publiés *(guides vert amande)*

<https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/63/7/Les_mots_de_la_maternelle_1171637.pdf>

<https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/41/4/Guide_phonologie_1172414.pdf>

Pour faciliter le travail des professeurs, des ressources de qualité, exploitables dans le cadre de leurs enseignements, sont mises à leur disposition, notamment sur la base des 750 cours réalisés en partenariat avec France 4 <https://lumni.fr>

Un **guide de référence pour l'enseignement des mathématiques** au CP complète le guide « Orange ». En français, **une terminologie de la grammaire** appuie l'enseignement de cette discipline et accompagne les professeurs dans la transmission de ce savoir indispensable à la compréhension de la langue.

<https://eduscol.education.fr/grammaire-du-francais>/

**La formation continue** constitue désormais un cadre national pluriannuel pour une politique de formation ambitieuse et renouvelée. Les directeurs d'école bénéficieront de deux jours de formation par an. En outre, le ministère encourage progressivement de nouveaux modèles de formation, fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : **analyse de pratiques, observations croisées, outils communs**, c'est l'esprit d'équipe qui est encouragé au détriment d’un individualisme qui n’a plus lieu d’être.

À la rentrée scolaire 2020, le déploiement du **Plan français** *porté par Mme Farrugia* vient compléter la formation continue des PE de cycle 2. Le **Plan mathématiques** *porté par M. Thibaut* se poursuit également au cycle 3. Dans cette perspective, chaque PE bénéficiera, tous les six ans, de l'équivalent d'une semaine de formation approfondie en mathématiques (5 jours annuels) et d'une semaine de formation en français (5 jours annuels). Les quatre autres années, ils continueront de disposer des 18 heures annuelles d'animations pédagogiques. En lien avec les délégués académiques au numérique éducatif et les ERUN, le réseau Canopé proposera aux professeurs moins aguerris des formations au numérique et par le numérique.

**La maîtrise des langues vivantes** est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. L’objectif est la maîtrise de deux langues vivantes. C'est en ce sens que le **Plan langues** vise à consolider les enseignements de langue et en langue (Soft CLIL, Emile, Classes d’immersion). Au collège, il s'agit de continuer à développer les classes bilangues en 6ème, qui peuvent désormais être ouvertes sans contrainte de continuité avec l'enseignement des langues vivantes proposé dans l'école élémentaire d'origine (notamment en allemand et en anglais ou en italien et en anglais, ou selon les langues de sections internationales). Les enseignements en disciplines non linguistiques (arts, EPS, sciences et géographie) continuent leur développement. Il s'agit aussi de mieux attester le niveau des élèves avec le passage de test de positionnement en anglais, en présentiel ou en distanciel selon les niveaux du CECRL (A1 en anglais et A1 ou A2 en langue spécifique : italien, allemand et chinois, russe, portugais et arabe littéral en SI. Ce renforcement de l'enseignement des langues dès l'école primaire passe par la mise en place d'un plan de formation de 30 000 professeurs durant l'année 2020-2021.

La crise a révélé l’aspect indispensable du **numérique** dans la vie personnelle et scolaire. Les pratiques de classe devront systématiquement s’y référer et être présentées en RDVC.

L'importance de l'**éducation physique et sportive** doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Les professeurs veilleront à assurer effectivement les 3 heures d'EPS par semaine, y compris dans le cadre des 30 minutes de sport santé quotidienne (4x30 min.) auxquelles s’ajoutent 60 min. dont la natation obligatoire dans les niveaux prioritaires (GS, CP, CE1, CM2).

**Les arts, la culture et la citoyenneté** sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves. Pour marquer symboliquement cette ambition, la rentrée des élèves se fait chaque année en musique. Progressivement, il s'agira d'atteindre l'**objectif d'une chorale par école**.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture poursuivent leur action commune pour réussir le **100 % EAC** afin que chaque rectorat puisse construire sa propre stratégie territoriale à partir des cinq priorités du quinquennat : lire, chanter, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Pour aider les équipes éducatives et les professionnels de la culture à construire leurs projets, les rectorats s'assurent auprès des ERUN et des directeurs de la bonne utilisation de l'**application** **Adage**.  Le rassemblement en un même ministère des enjeux de l'éducation, de la jeunesse et des sports doit permettre dès l'année 2020-2021 de développer des actions cohérentes fondamentales pour l'élève entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Cette cohérence se réalise en s'appuyant sur la nouvelle organisation territoriale de l'État.

Pour garantir à tous les **élèves en situation de handicap** une solution adaptéedes moyens complémentaires seront attribués en termes d’accompagnement humain. Un recrutement d’AESHm est prévu. Un guide de ressources humaines vient préciser le cadre et les conditions d'emploi de ces agents dont l'intégration au sein des équipes éducatives doit se poursuivre [<https://www.education.gouv.fr/devenir-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>]. Avec l'organisation en **pôles inclusifs d'accompagnement localisé** (Pial), l'attention portée aux personnels spécialisés, la coopération accrue avec les institutions médico-sociales et les moyens nouveaux, l'objectif est de réaliser pleinement le projet d'une école inclusive permettant de personnaliser le parcours de chaque élève. Le calendrier des entretiens entre l'équipe enseignante, l'AESH et la famille est établi à la prérentrée afin que des liens puissent perdurer en cas de nouvelle crise (contacts virtuels via messagerie ou plateforme numérique).

**L'enseignement moral et civique** reste au cœur de la communauté scolaire :chaque élève doit comprendre les devoirs qui découlent du droit du citoyen : respect de soi, des autres, des institutions et des lois, respect systématique du principe de laïcité…

**L'éducation à une démarche de développement durable** (E3D) est désormais l'un des enjeux majeurs de notre École. Elle repose sur deux piliers : connaître et agir. L'élection d’éco-délégués au cycle 3 devrait permettre une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets.

[<https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html>]

**Correspondance et communication** : tout courrier doit être transmis à l’IEN, sous couvert du directeur,pour information et suivi. Le destinataire des envois « par la voie hiérarchique » est l’Inspecteur de l’Education Nationale de NICE 6. En aucun cas, les courriers officiels ne doivent être adressés à un membre de l’équipe ou directement au DASEN ou au Recteur afin d’éviter toute perte de temps due à un oubli ou à un routage redescendant. Les copies à des tiers devront être proscrites afin de laisser à l’IEN le soin de les leur adresser ou non.

La communication orale devra toujours être privilégiée (avec les enseignants comme avec les parents d’élèves), dans un souci d’apaisement et pour éviter des conflits inutiles. L’IEN est toujours joignable en cas d’urgence (n° de portable donné aux directeurs). Les messages électroniques professionnels via [ien-06.nice6@ac-nice.fr](ien-06.nice6%40ac-nice.fr%20) remplacent les écrits manuscrits et, en cas de nécessité, il peut être fait recours à la messagerie personnelle de l’Inspecteur marc.verlay@ac-nice.fr (privilégier en toute occasion les messages factuels et synthétiques courts *-5 lignes-).*

Seuls les documents numériques en version Word ou pdf, clairement dénommés seront traités (par exemple : objet -Ecole X- PE Y- jj/mm/aaaa). Les documents scannés en jpeg ou photographiés avec un téléphone sont rejetés.

*Je souhaiterais pour terminer rendre hommage à trois membres de notre communauté scolaire qui ont été emportés précipitamment durant l’été dans d’autres cieux :*

* ***Cathy Marmayou****, Professeur et Formatrice de grande qualité qui a su former et faire grandir des centaines d’enfants et de nombreux étudiants et a été emportée par la maladie,*
* ***Hugo Roux****, élève de l’école Germaine Chemin, tendre et enjoué, qui a été victime d’un grave accident, et enfin*
* ***Michel Maffoni****, Principal du Collège VERNIER, membre du Réseau Coeur de Ville International de Nice, qui avait réussi en quelques années à transformer positivement l'image du collège Vernier, en affirmant son autorité et sa détermination, et qui a été également victime d’un grave accident.*

*Je tiens à saluer leur mémoire et à témoigner à leur entourage notre affection et notre soutien.*

*Enfin, je vous propose de partager une pensée sur notre vie de mortel :*

*« C’est bien peu de chose que l’être humain, et tout ce qui a fin est bien peu de choses. Il n’y a que le temps de nos vies qui nous fait différents de ce qui ne fut jamais. Nous entrons dans la vie avec la loi d’en sortir, nous venons jouer nos personnages, nous nous montrons les uns aux autres, mais après il faut malgré tout disparaître. » d’après Bossuet*

A chacune et chacun d’entre vous, je souhaite une année scolaire 2020-2021 la plus sereine possible et la meilleure qui soit.

***Marc VERLAY***

*Inspecteur de l’Education nationale*